



## ADHÉREZ À L'ACID !

L'ACID œuvre depuis 25 ans à la diffusion du cinéma indépendant dans les salles et à la rencontre des cinéastes, comédiens, scénaristes et compositeurs avec le public.

Afin de pouvoir poursuivre et développer ces actions d'accompagnement en salles, nous invitons les coordinateurs régionaux et départementaux à devenir membre partenaire de l'ACID.

Nous vous proposons une adhésion avec une cotisation annuelle à 65 euros, qui vous donne accès à :

- un Pass prioritaire pour accéder aux séances de l'ACID à Cannes
- la prise en charge, en priorité de vos sollicitations pour la programmation et l'organisation de rencontres ou de tout autre accompagnement autour des films
- l'envoi régulier de courriers vous informant des prochaines sorties ainsi qu'un exemplaire de chaque document 4 pages édité par l'ACID
- l'envoi sur demande de DVD, d'articles de presse, d'invitations aux projections presse des films soutenus, d'entretiens filmés des réalisateurs en format DCP

Merci pour votre soutien..

# ADHERENTS OU NON, SOUTENEZ NOS NOUVELLES ACTIONS GRÂCE A UN DON !

*L'ACID est reconnue d'intérêt général et éligible au mécénat.  
Vos dons sont défiscalisables si vous êtes soumis à impôt.*

En soutenant nos actions, vous montrez votre attachement à des valeurs que nous partageons : la perdurance d'un cinéma de la diversité, l'accès à tout le cinéma pour tous, la présence des artistes auprès de tous les publics, le goût de la transmission, la solidarité entre les territoires et les générations...

## En 2019 votre soutien permettra

**A l'année**

### **Un maillage accru du territoire et le développement de l'éducation aux images :**

- > **La circulation des cinéastes et équipes de films dans davantage de territoires ruraux, petites et moyennes villes** à la rencontre de tous les publics.
- > Le déploiement du projet pilote **ACID POP - Université populaire de l'ACID** - dans de nouvelles salles.
- > Le développement du réseau participatif de **Jeunes Ambassadeurs ACID** (17-25 ans) qui permet aux jeunes spectateurs de devenir prescripteurs et de s'engager dans la vie culturelle locale.
- > Le développement des actions d'**Education Artistique et Culturelle avec les cinéastes**.
- > L'organisation de **rencontres professionnelles pour renforcer la solidarité au sein de toute la filière**.
- > **La défense de la filière indépendante dans les négociations politiques**.

**A Cannes**

- > L'ajout d'**une séance journalière supplémentaire** à destination des vendeurs internationaux et de la presse internationale afin de **favoriser l'exportation du cinéma de la diversité** et de désengorger les séances du soir.
- > La création et l'animation d'**un lieu dédié aux rencontres professionnelles** entre tous les maillons de la chaîne cinématographique indépendante.

## Comment nous soutenir

### **Particuliers**

Quel que soit le montant de votre don, 66% de la somme vient en réduction de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Par exemple, **un don de 100 euros vous revient en réalité à 34 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 euros, **un don de 500 euros vous revient en réalité à 170 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 330 euros etc.

A réception du don, l'ACID vous fera parvenir le reçu fiscal correspondant.

### **Professionnels**

Le mécénat se définit comme un soutien matériel ou financier apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne morale pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Le versement d'un don ouvre droit, pour le donateur, à des avantages fiscaux. L'entreprise donatrice peut ainsi déduire 60% du montant du don (jusqu'à 0,5% du chiffre d'affaires HT) avec possibilité de reporter l'avantage fiscal sur les cinq exercices suivants. Par exemple, **un don de 200 euros vous revient en réalité à 80 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 120 euros, **un don de 500 euros vous revient en réalité à 200 euros** et vous fait bénéficier d'une réduction de 300 euros, etc. A réception du don, l'ACID vous fera parvenir le reçu fiscal correspondant.



## COTISATION 2019 / DON 2019

Merci à tous ceux qui nous manifestent leur soutien. Pour que l'action en faveur de la diffusion du cinéma indépendant puisse continuer, n'oubliez pas votre cotisation ou votre don pour l'année 2019.

ASSOCIATION :

EXPLOITANT / PROGRAMMATEUR :

ADRESSE :

VILLE :

TELEPHONE :

MAIL :

SITE INTERNET :

-Adhésion ACID 2019 :

65 euros

**SOUTENEZ LES NOUVELLES ACTIONS,  
FAITES UN DON DEFISCALISABLE À L'ASSOCIATION**

-Adhésion + don 2019 :

120 euros + le montant de votre choix

Depuis 2015, l'ACID est éligible au mécénat, et une association reconnue d'intérêt général. N'hésitez pas à faire circuler l'information auprès de vos partenaires professionnels ou votre grand-oncle fortuné.

Merci de nous retourner cet imprimé rempli et accompagné de votre règlement à l'ordre de l'ACID.

ACID | 14, rue Alexandre Parodi 75010 Paris | tél. : 01 44 89 99 74 |  
Fabienne Hanclot : dg@lacid.org | www.lacid.org